

Les allocutions d'ouverture

Dans son mot de bienvenue, M. Koffi GANI, Directeur de cabinet au Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation a fait la chronologie des actions menant à ce cadre de mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre. Il a exhorté l'assistante estimée à plus de 250 personnes à accorder une grande importance aux activités de l'atelier car "c'est l'aboutissement d'une longue série de travaux".

Ensuite, la parole a été donnée à M. Koffi VIDZRAKOU pour présenter l'allocution du Représentant Résident de l'UNFPA au Togo, M. Koffi Justin N'GUESSAN. Il a dit que "ces documents d'argumentaires répondent parfaitement aux préoccupations de L'UNFPA. Ce cadre de partenariat avec les leaders communautaires, garants de la stabilité de nos communautés, vient renforcer l'étude sur les VBG conduite en 2010".

Enfin, la Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Alphabétisation a commencé son discours d'ouverture par ces mots: « Les VBG sont une réalité dans le monde et le Togo n'en est pas épargné. Beaucoup d'actions stratégiques ont été menées pour l'éradication des VBG pour aboutir à ce cadre de partenariat où les leaders communautaire sont des partenaires clés... » Avant de déclarer ouverts les travaux de l'atelier, la Ministre a encouragé les participant(e)s à ne pas perdre de vue le but des documents d'argumentaires religieux et traditionnels qui est le renforcement la lutte contre les violences faites aux femmes.

Le célèbre chanteur togolais King Mensah a donné une note de fête à la salle avec sa chanson " DA" après la séance d'ouverture.

Et avant les travaux proprement dit, des attestations ont été remises aux personnes ressources ayant contribué à l'élaboration des argumentaires.

La présentation des documents

Les documents ont été respectivement présentés par trois personnes en suivant le schéma ci-après :

- Introduction
- Pratiques socio-culturelles et communautaires
- Relation homme-femme
- Conclusion

Argumentaire chrétien

La première présentation de l'abbé Jean-Pierre SADE a porté sur l'argumentaire chrétien. Se référant aux résultats de l'étude sur les violences basées sur le genre faite en 2010, il a dit qu'il était temps qu'on s'attaque aux coutumes religieuses et traditionnelles néfastes qui freinent la promotion de la femme.

Abordant la rubrique relations homme-femme et l'équité genre il a cité plusieurs versets bibliques qui prônent la protection, la promotion et l'épanouissement de femme. Il a dit que la Bible proscrit la polygamie, la répudiation, les relations incestueuses, la spoliation des veuves...

Il a conclu son intervention en ces termes : "... les milliers d'hommes dans le monde qui ignorent la Bible, ont fait beaucoup de misère à la femme. Pour le reste, il vaut mieux tard que jamais...la vocation chrétienne exclut absolument toute inégalité devant Dieu."

Argumentaire musulman

La deuxième présentation qui a porté sur l'argumentaire islamique a été faite par Mme TOURE-KOUGBADJA Aoulatou. Elle a affirmé que « Le 'père' qui m'a précédé a pris en compte une grande partie de mes propos ce qui démontre que nos deux religions sont celles d'Abraham ». Cette introduction a été longuement applaudie par l'assistance. Son intervention ponctuée de plusieurs sourates présentant l'Islam comme une religion de paix témoigne que la religion musulmane prône la justice, le pardon, l'amour et la non-violence vis-à-vis de quiconque sans distinction de sexe, de religion, de classe social, de race et d'âge. Et que toute violence est punie par la loi.

Pour ce qui concerne les relations homme-femme et l'équité genre, elle a dit que le Coran exige le respect mutuel du couple pour l'équilibre dans le foyer. L'homme a le devoir d'aimer sa femme et ses enfants : "Le meilleur d'entre vous est celui qui est bon envers sa femme" (*Ibn Maja*).

Le Coran interdit les relations incestueuses, la spoliation des veuves...mais pas explicitement la polygamie. Car il a dit qu'un homme ne peut épouser plus d'une femme que s'il est capable de les aimer de la même manière.

En guise de conclusion, l'oratrice a lancé un appel aux hommes: "Soyez équitables envers vos femmes et vos enfants...l'équité est proche de la sainteté d'Allah..."

Argumentaires culturels traditionnels

Les argumentaires culturels traditionnels ont été présentés par Togbui Wodjima Sénou KALIPE

IV. "L'évolution de la société a entraîné le changement du statut et du rôle de la femme. Aussi nos traditions nous interpellent : elles ne doivent pas rester statiques ; elles doivent évoluer avec le temps. C'est pourquoi l'initiative a été prise par la chefferie traditionnelle et les leaders religieux pour renforcer la lutte contre les mariages forcés et les grossesses précoces."

Pour ce qui concerne les relations homme-femme, il a dit que : "Beaucoup de proverbes et d'adages sont utilisés dans nos milieux pour traduire la place qu'occupe la femme dans ses relations avec l'homme surtout lorsque les deux sont unis par les liens sacrés du mariage ... Nos coutumes nous recommandent des pratiques valorisant le concept du mariage,..."

Par rapport à l'équité genre, l'héritage et le veuvage, l'orateur a reconnu que les us et coutumes ont été longtemps en défaveur des droits de la femme avant d'ajouter : " L'évolution observée de par le monde nous interpelle à opérer un véritable changement dans nos pratiques traditionnelles en valorisant celles qui promeuvent l'égalité et l'équité genre ... les pratiques culturelles telles que le lévirat, l'excision et les rites humiliants du veuvage doivent être proscrits".

Il a conclut son intervention en disant qu'il est important de se baser sur les bonnes pratiques pour l'éducation de base en vue de changer les mentalités et asseoir la stabilité des couples et l'amour au sein des famille.

Allocution de clôture

Dans son discours de clôture, Madame la Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Alphabétisation a remercié les participant(e)s particulièrement les chefs traditionnels et religieux qui font un travail fondamental dans nos communautés, les personnes ressources et Mme OURO, Directrice du genre qui a supervisé les travaux ayant abouti à l'édition des trois documents d'argumentaires. Elle a exhorté les participant(e)s à ne pas attendre un financement avant de commencer les travaux de sensibilisation dans l'espoir d'aider les leaders religieux et traditionnels à éradiquer les VBG au Togo avant de clôturer les travaux en ces termes : " Au nom de nos pères qui sont mécontents de voir leurs filles brimées , au nom de nos frères qui sont mécontents de voir les droits de leurs sœurs bafoués, au nom de nos oncles qui sont mécontents de voir leurs nièces violées,... je déclare clos l'atelier de vulgarisation des argumentaires religieux et traditionnels.

